

COMMUNE D'AUBAGNE
 Département des Bouches-du-Rhône





PLAN LOCAL D'URBANISME

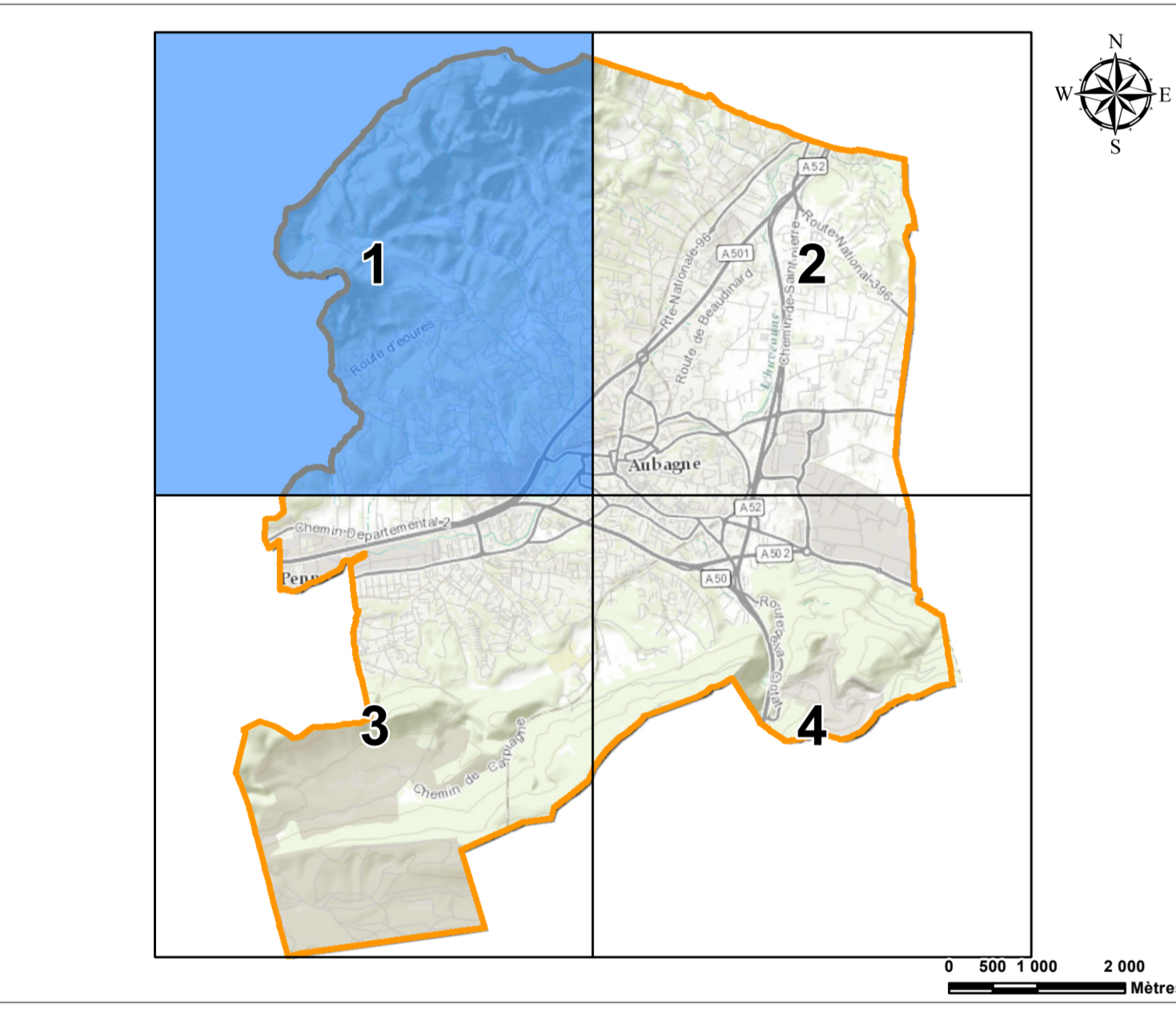
MODIFICATION N°1

Règlement :
 Cartographie réglementaire
 des zones soumises au risque
 inondation hors emprise réglementée
 par le PPR-I

Planche n°1 sur 4


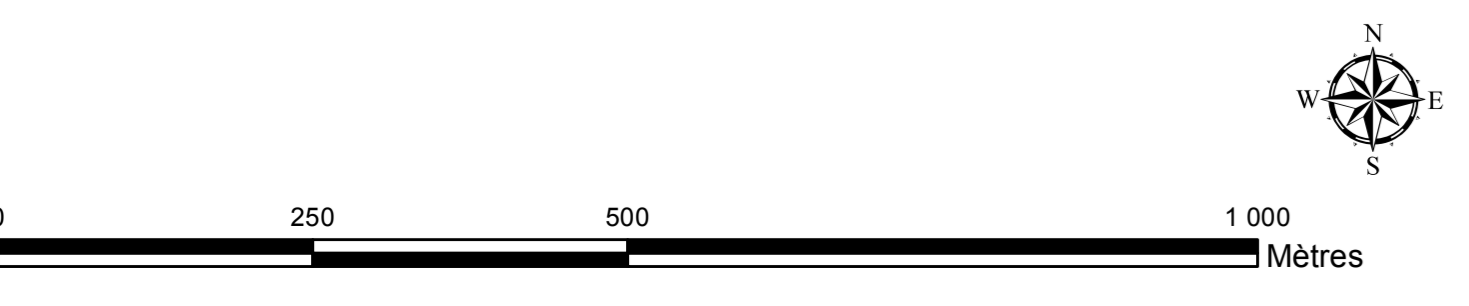
PLU approuvé par DCM du 22 novembre 2016	
Modification n°1 approuvée par DCM le 13 décembre 2017	

Plan établi le : 15/11/2017 Sources : DGFiP - cadastre ; mise à jour : 2016, DDTM13, AMP Métropole 1:6.000



- ### I. Risques inondation
- Emprise de modélisation complémentaire**
- Délimitation des zones à modéliser (Secteurs Napollon et Charrel-Causettes)
 - Etude limite PPR-I et approche hydrogéomorphologique à dire d'expert
 - Profil en travers PPR-I
- Zone inondable à modéliser**
- Zone inondable à modéliser
- Elément d'occupation du sol à rôle hydrodynamique**
- Remblai
- Aléa à dire d'expert**
- Aléa fort
 - Aléa modéré par ruissellement
 - Aléa modéré par débordement
 - Aléa faible
- Plan de Prévention des Risques - Inondation (PPR-I approuvé le 24/02/2017)**
- Enveloppe de la crue exceptionnelle

- ### II. Autres informations générales
- UC1** Zone
- Bâtiment
 - Parcellaire
 - Infrastructure et autre
- 1 Tableau d'assemblage des planches au 1/2000ème



COMMUNE D'AUBAGNE
 Département des Bouches-du-Rhône





PLAN LOCAL D'URBANISME

MODIFICATION N°1

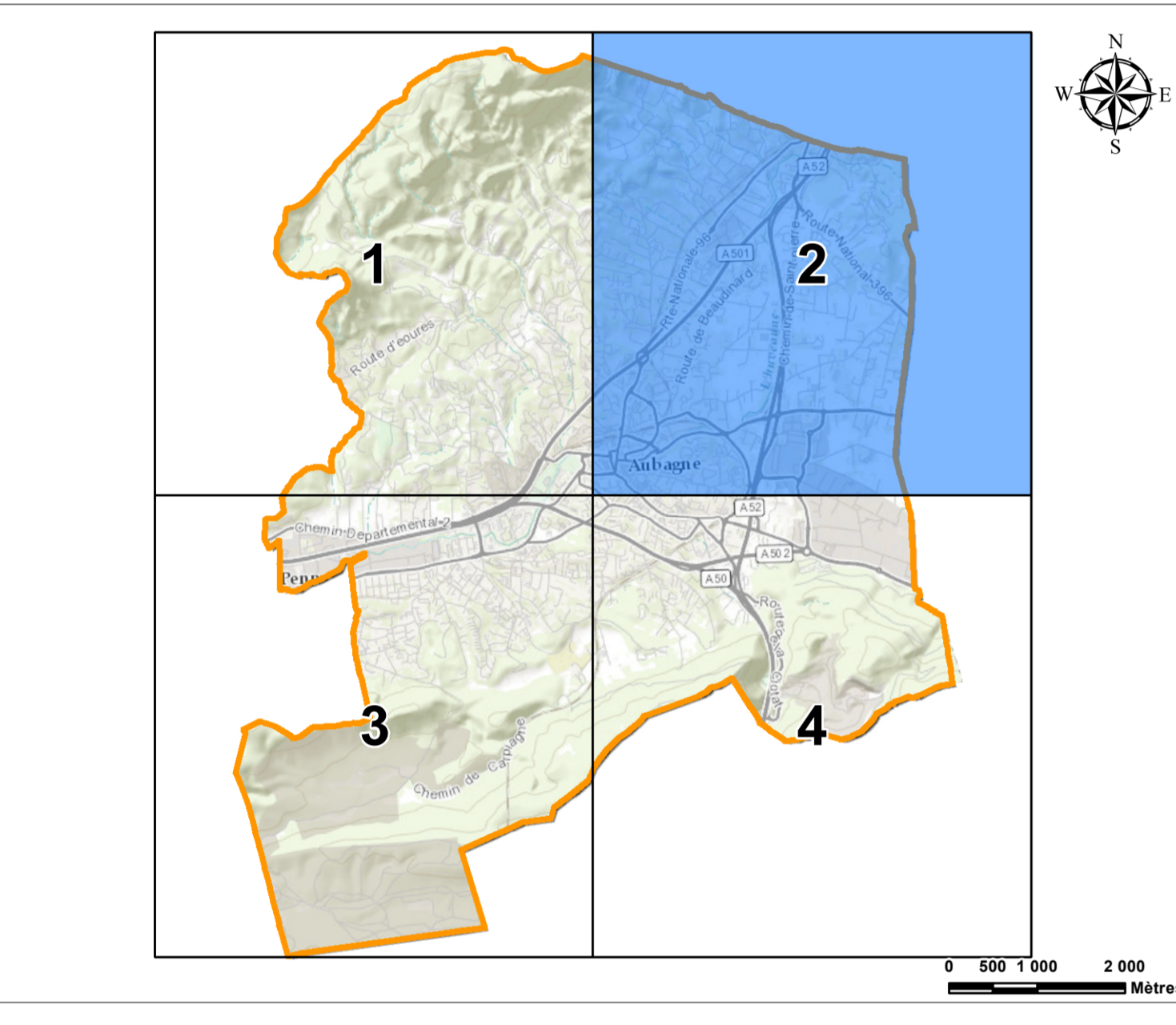
Règlement :
 Cartographie réglementaire
 des zones soumises au risque
 inondation hors emprise règlementée
 par le PPR-I

Planche n°2 sur 4

PLU approuvé par DCM le 22 novembre 2016	
Modification n°1 approuvée par DCM le 13 décembre 2017	


AUBAGNE SERVICE URBANISME ET FONCIER VILLE D'AUBAGNE SERVICE DES SYSTEMES D'INFORMATION CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ETOILE

Plan établi le : 15/11/2017 Sources : DGFIP - cadastre - mise à jour : 2016, DDTM13, AMP Métropole 1:6.000



- ### I. Risques inondation
- Emprise de modélisation complémentaire**
- Délimitation des zones à modéliser (Secteurs Napollon et Charrel-Caussettes)
 - Etude limite PPR-I et approche hydrogéomorphologique à dire d'expert
 - Profil en travers PPR-I
- Zone inondable à modéliser**
- Zone inondable à modéliser
- Elément d'occupation du sol à rôle hydrodynamique**
- Remblai
- Aléa à dire d'expert**
- Aléa fort
 - Aléa modéré par ruissellement
 - Aléa modéré par débordement
 - Aléa faible
- Plan de Prévention des Risques - Inondation (PPR-I approuvé le 24/02/2017)**
- Enveloppe de la crue exceptionnelle

- ### II. Autres informations générales
- UC1** Zone
- Bâtiment
 - Parcellaire
 - Infrastructure et autre
- 1 Tableau d'assemblage des planches au 1/20000ème



COMMUNE D'AUBAGNE
 Département des Bouches-du-Rhône





PLAN LOCAL D'URBANISME

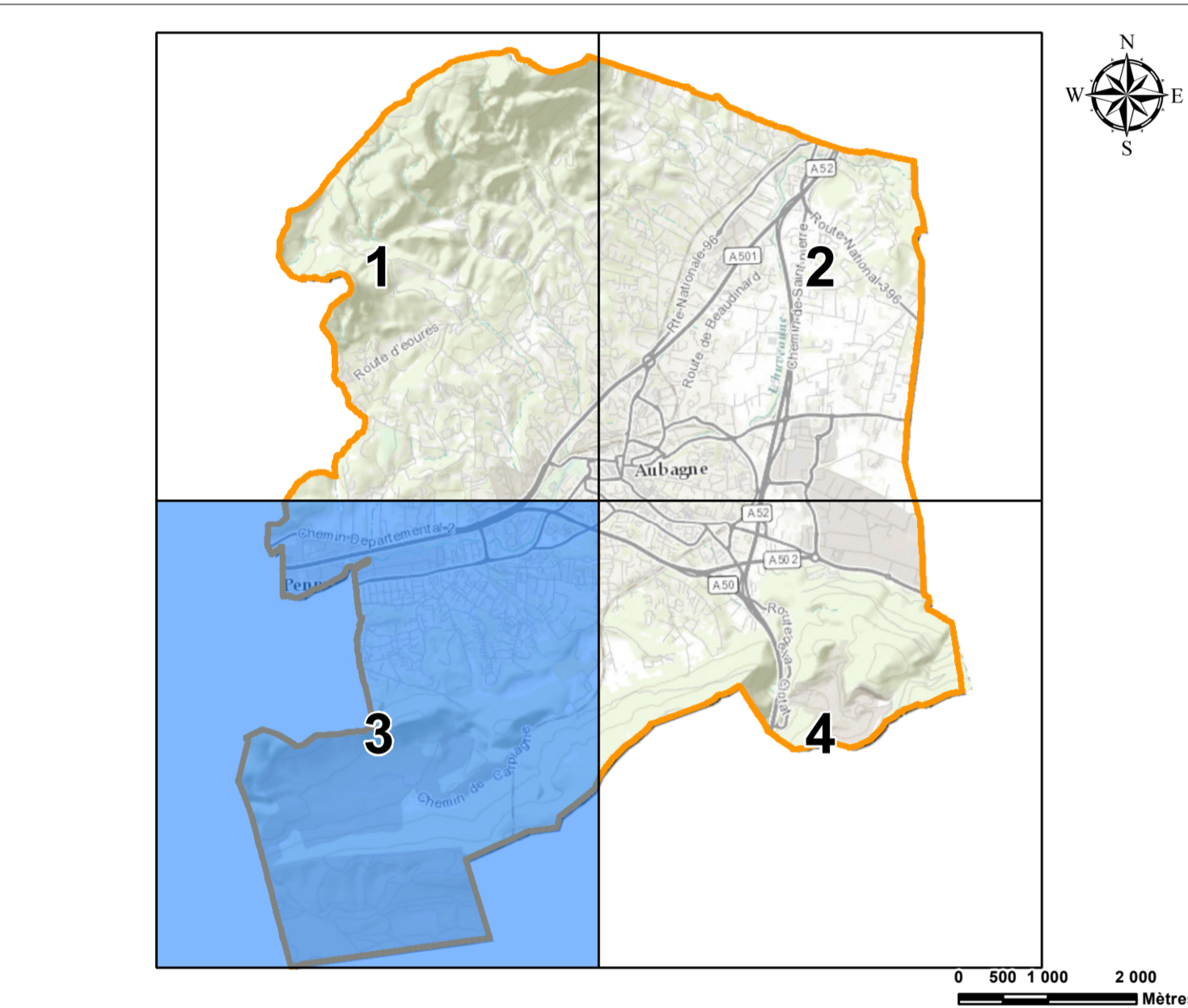
MODIFICATION N°1

Règlement :
 Cartographie réglementaire des zones soumises au risque inondation hors emprise règlementée par le PPR-I

Planche n°3 sur 4


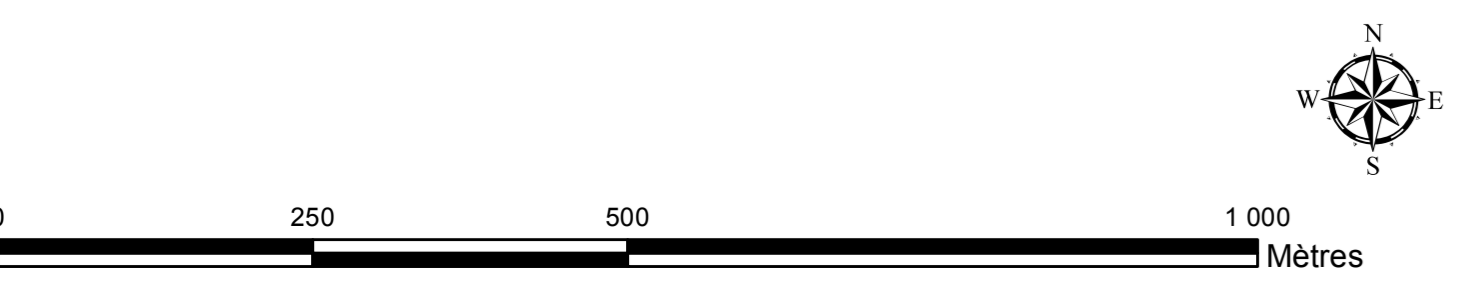
PLU approuvé par DCM du 22 novembre 2016	
Modification n°1 approuvée par DCM le 13 décembre 2017	

Plan établi le : 15/11/2017 Sources : DGFiP - cadastre ; mise à jour : 2016, DDTM13, AMP Métropole 1:6.000



- I. Risques inondation**
- Emprise de modélisation complémentaire**
- Délimitation des zones à modéliser (Secteurs Napollon et Charrel-Causettes)
 - Etude limite PPR-I et approche hydrogéomorphologique à dire d'expert
 - Profil en travers PPR-I
- Zone inondable à modéliser**
- Zone inondable à modéliser
- Elément d'occupation du sol à rôle hydrodynamique**
- Remblai
- Aléa à dire d'expert**
- Aléa fort
 - Aléa modéré par ruissellement
 - Aléa modéré par débordement
 - Aléa faible
- Plan de Prévention des Risques - Inondation (PPR-I approuvé le 24/02/2017)**
- Enveloppe de la crue exceptionnelle

- II. Autres informations générales**
- UC1 Zone
 - Bâtiment
 - Parcelle
 - Infrastructure et autre
 - 1 Tableau d'assemblage des planches au 1/20000ème



COMMUNE D'AUBAGNE
 Département des Bouches-du-Rhône





PLAN LOCAL D'URBANISME

MODIFICATION N°1

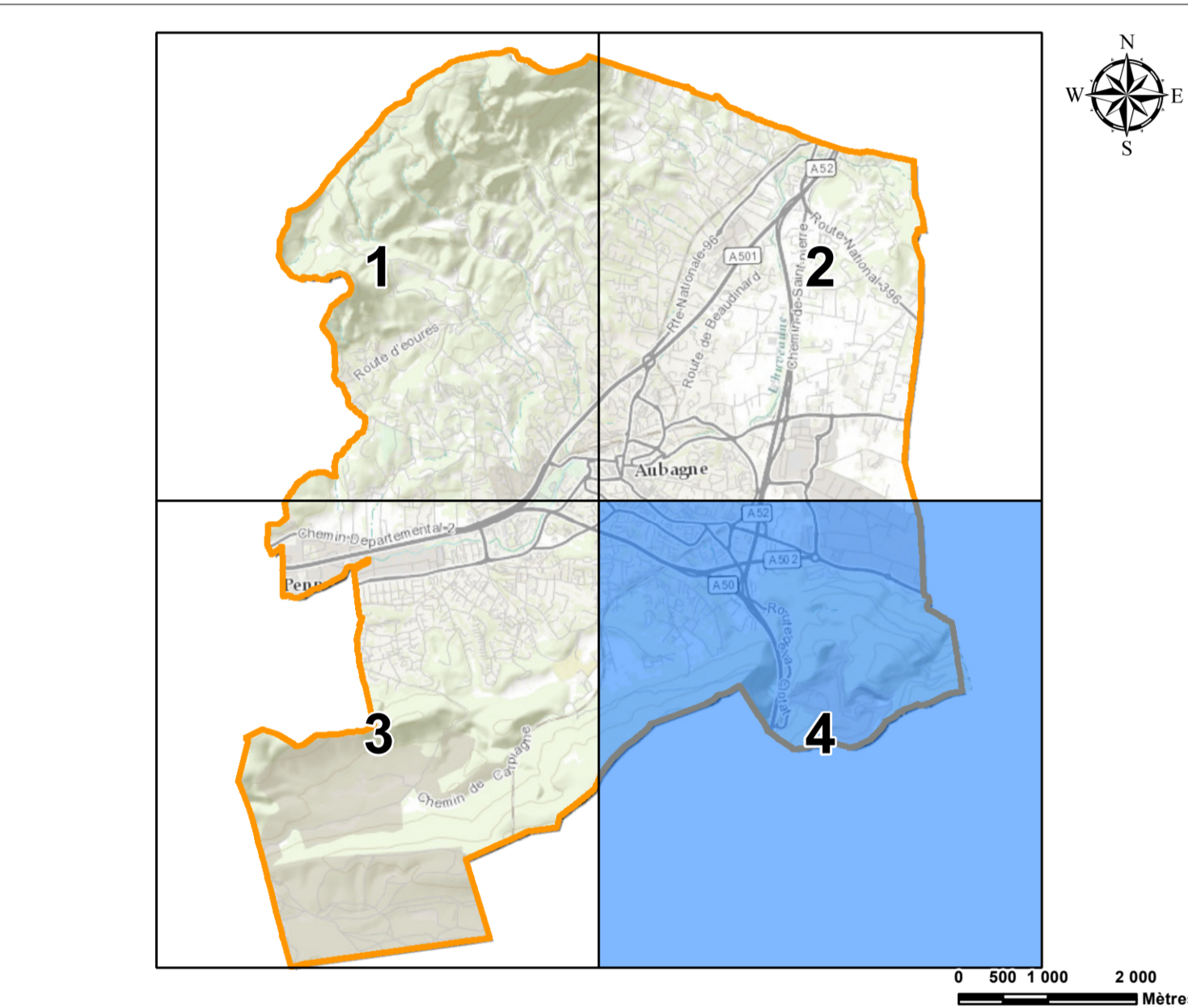
Règlement :
 Cartographie réglementaire des zones soumises au risque inondation hors emprise règlementée par le PPR-I

Planche n°4 sur 4

PLU approuvé par DCM du 22 novembre 2016	
Modification n°1 approuvée par DCM le 13 décembre 2017	

AUBAGNE SERVICE URBANISME ET FONCIER VILLE D'AUBAGNE SERVICE DES SYSTEMES D'INFORMATION CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ETOILE

Plan établi le : 15/11/2017 Sources : DGFiP - cadastre ; mise à jour : 2016, DDTM13, AMP Métropole 1:6.000



- I. Risques inondation**
- Emprise de modélisation complémentaire**
- Délimitation des zones à modéliser (Secteurs Napollon et Charrel-Causettes)
 - Etude limite PPR-I et approche hydrogéomorphologique à dire d'expert
 - Profil en travers PPR-I
- Zone inondable à modéliser**
- Zone inondable à modéliser
- Elément d'occupation du sol à rôle hydrodynamique**
- Remblai
- Aléa à dire d'expert**
- Aléa fort
 - Aléa modéré par ruissellement
 - Aléa modéré par débordement
 - Aléa faible
- Plan de Prévention des Risques - Inondation (PPR-I approuvé le 24/02/2017)**
- Enveloppe de la crue exceptionnelle

- II. Autres informations générales**
- UC1 Zone
 - Bâtiment
 - Parcelle
 - Infrastructure et autre
 - 1 Tableau d'assemblage des planches au 1/20000ème

